Ports de Mulhouse-Rhin : Mise en Å“uvre dâ€™un projet stratÃ©gique de dÃ©veloppement

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2017

La fin des concessions portuaires des Ports de Mulhouse-Rhin (Ottmarsheim et Huningue, ÃŽle NapolÃ©on en dÃ©cembre 2019) a conduit l'Ã‰tat, Voies navigables de France (VNF), la RÃ©gion Grand Est, Mulhouse Alsace AgglomÃ©ration (M2A), Saint-Louis AgglomÃ©ration (SLA) et la Chambre de commerce et d'industrie territoriale Alsace EuromÃ©tropole (DÃ©lÃ©gation Sud Alsace Mulhouse), Ã Ã©laborer ensemble Ã une nouvelle stratÃ©gie de dÃ©veloppement portuaire.Â

Les partenaires se regroupent actuellement dans un syndicat mixte ouvert (SMO) en cours de constitution. Le SMO aura vocation Ã gÃ©rer le domaine industrialo-portuaire des Ports du Sud Alsace. L'objectif est de disposer d'une capacitÃ© d'investissement suffisante pour l'avenir. Les membres du futur SMO souhaitent constituer une sociÃ©tÃ© d'Ã©conomie mixte Ã opÃ©ration unique (SEMOP) afin de lui confier le dÃ©veloppement et l'exploitation de tout ou partie des ports selon des critÃ¨res rÃ©glementÃ©s. Ses actionnaires en seraient le SMO et le ou les nouveaux opÃ©rateurs Ã©conomiques choisis Ã l'issue de la procÃ©dure Ã venir. L'hypothÃ¨se d'une entrÃ©e d'un tiers investisseur au capital est Ã©galement envisagÃ©e. La crÃ©ation de la SEMOP (loi du 1er juillet 2014) dans le cadre du domaine public fluvial est rendue possible depuis la loi du 7 aoÃ»t 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la RÃ©publique (NOTRe). Cette nouvelle structure permettra d'accÃ©lÃ©rer le dÃ©veloppement de plateformes industrialo-portuaires fluviales du Sud Alsace, aujourd'hui troisiÃ¨mes de France, grÃ¢ce Ã de nouveaux moyens. Â Les Ports de Mulhouse-Rhin gÃ©nÃ¨rent un trafic fluvial de 5 millions de tonnes. Les filiÃ¨res les plus importantes sont les cÃ©rÃ©ales (Ottmarsheim), le vrac sec (Ottmarsheim) et le vrac liquide (ÃŽle NapolÃ©on). Â

Pour mettre en œuvre leur projet stratÃ©gique de dÃ©veloppement, les partenaires lancent un appel Ã manifestation d'intÃ©rÃªt (AMI) qui a pour objectif de prÃ©parer la procÃ©dure de sÃ©lection d'un ou plusieurs opÃ©rateurs Ã©conomiques privÃ©s intÃ©ressÃ©s pour poursuivre la conduite opÃ©rationnelle et financiÃ¨re des Ports de Mulhouse-Rhin. Il sera suivi dans un second temps par la publication d'un avis d'appel public Ã candidatures (AAPC) et de l'envoi d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) aux candidats sÃ©lectionnÃ©s. L'objectif est de permettre aux opÃ©rateurs susceptibles d'Ãªtre intÃ©ressÃ©s de prendre connaissance d'une premiÃ¨re sÃ©rie d'Ã©lÃ©ments sur l'Ã©volution des Ports de Mulhouse-Rhin et recueillir les Ã©ventuelles remarques, observations et propositions des professionnels du secteur qui permettront d'enrichir le futur DCE.Â

L'intÃ©gralitÃ© de l'appel Ã manifestation d'intÃ©rÃªt est tÃ©lÃ©chargeable depuis le site Internet deÂ VNF Strasbourg